



## DECLARATION DES ACTEURS NON ETATIQUES DU MALI

Le jeudi 21 octobre 2010, nous Acteurs Non Etatiques du Mali réunis au Centre Djoliba de Bamako en prélude aux débats entre les Ministres des Pays ACP (Afrique Caraïbes Pacifique) et ceux de l'UE (Union Européenne) sur les Accord de Partenariat Economique, prévus le 22 octobre 2010 à Bruxelles (Belgique), avons fait les constats suivants :

### **Considérant que :**

- le PIN (Programme Indicatif National) et les APE (Accords de Partenariats Economiques) sont des outils et mécanismes du nouveau « Pacte colonial » pour le continent Africain à travers les instruments Banque Mondiale, Fonds Monétaire International (FMI), Organisation Mondiale du Commerce (OMC), et la confiance aveugle des dirigeants africains à la loi du Marché et de ses chaînes de valeurs ;
- l'interconnexion des crises financière, énergétique, environnementale, migratoire, de gouvernance, alimentaire a eu des incidences négatives sur les économies des Pays ACP ;
- les règles de l'OMC sont imposées de façon injuste à nos Etats ;
- l'ouverture forcée des marchés des Pays ACP entraînera des pertes de recettes fiscales pour les ACP (environ 33 milliards de F.CFA pour le Mali) ;
- la forte pression exercée par l'UE sur les Pays ACP pour obtenir la signature des APE quelque soient leurs conséquences ;
- la ferme volonté des Pays de la CEDEAO (Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest) à ne pas s'engager dans un APE qui ne prend pas en compte les questions de développement durable ;
- le rôle des Acteurs Non Etatiques dans le processus de l'Accord de Cotonou est déterminant et incontournable ;

Nous Acteurs Non Etatiques du Mali :

### **Exigeons :**

- le retrait de l'agriculture et des secteurs sociaux de base des négociations des APE ;

- l'adoption d'un tableau clair et détaillé par l'UE sur le financement du PAPED (Programme de l'APE pour le Développement) comme condition préalable à la signature de l'APE par la CEDEAO ;

### **Recommandations :**

#### **- à l'endroit des ANE**

- La recherche et la diffusion de l'information de proximité adaptée pour mieux impliquer les populations dans les prises de décision ;

- La nécessité de construire des synergies d'action entre l'ensemble des Acteurs Non Etatiques dans les échanges, discussions, plaidoyer/lobbying, analyse et propositions d'alternatives concrètes ;

#### **- à l'endroit du Gouvernement**

- La conception, mise en œuvre et suivi évaluation participative et démocratique des politiques et programmes de développements adapté ;

- L'implication des ANE dans le processus du dialogue politique entre l'UE et les ACP ;

#### **- à l'endroit de l'Union Européenne**

- L'arrêt de l'exigence d'ouverture des marchés de notre espace à 80 % contrairement aux 69,69 % proposés par la CEDEAO ;

- Prendre les mesures nécessaires pour que les cadres des conditionnalités attachées à l'aide budgétaire octroyée par la Commission européenne et les indicateurs de performances soient rendus publics et figurent dans le Document de Stratégie Pays révisé.

Fait à Bamako, le 21 Octobre 2010

**LES ANE DU MALI**